



Elites urbaines et constructions territoriales : des appartenances plurielles ? (France-Saint Empire, XVI^e-XVIII^e siècles)

Vendredi 23 novembre 2012

Organisation scientifique : Vincent Demont et Vincent Meyzie
(CHISCO, EA 1587)

09h00	Accueil des participants	
9h30	Introduction	Vincent Demont et Vincent Meyzie, Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense

Matinée : La conciliation harmonieuse d'appartenances multiples ?

	Présidence de séance : Guy Saupin, Université de Nantes (CRHIA)	
9h45	Des marchands au pouvoir à Henripolis : développement d'une nouvelle élite urbaine autour d'un projet de ville commerciale au XVII ^e siècle	Sabine Pellaux, Université de Lausanne (Anthropole)
10h10	Passer de l'élite économique à l'élite politique grâce à l'action diplomatique : le cas des Juifs « portugais » de Hambourg de la fin du XVII ^e siècle au début du XVIII ^e siècle	Indravati Félicité, CPGE, Lycée Janson de Sailly (centre Roland Mousnier)
10h35	Discussion	
10h55	Pause	
11h15	Emprises professionnelles et carrières civiques : multiplicité et unité communautaires à Paris, XVII ^e -XVIII ^e siècles	Nicolas Lyon-Caen (CRHQ-CNRS), Mathieu Marraud (CRH-CNRS)
11h40	Les appartenances d'Antoine de Lestang et la Ligue (1541-1617)	Michel Cassan, Université de Poitiers (EA CRIHAM)
12h05	Discussion	

Après-midi : La conciliation problématique d'appartenances multiples et le repli sur une appartenance privilégiée

	Présidence de séance : Marie-Louise Pelus-Kaplan, Université Paris Diderot-Paris 7 (ICT)	
14h30	« Les citoyens tant soit peu notables » : faire partie de l'élite urbaine dans une capitale de province. Poitiers, XVII ^e siècle	Antoine Coutelle, Lycée Pilote Innovant International de Jaunay-Clan (CRiHAM)
14h55	L'aristocratie, une nouvelle élite urbaine ? Le cas de la maison comtale Harrach à Vienne, 1550-1750	Eric Hassler, Lycée et Université de Strasbourg (CRHM)
15h20	Discussion	
15h40	Pause	
16h00	Kooperation als Kompensation. Hallische Ratsfamilien im Übergang an Brandenburg Preußen 1680-1740	Holger Trauzettel, Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg
16h25	Du marchand-bourgeois à l'élite commerçante. Statut social et fonction économique dans le milieu marchand rouennais au début du XVIII ^e siècle	Jochen Hoock, Université Paris-Diderot-Paris 7 (ICT)
16h50	Discussion	
17h10	Conclusions	

Plan d'accès



Accès par les transports en commun :

L'université Paris-Ouest Nanterre-La Défense est accessible en RER A ou par le train depuis Saint-Lazare (ligne L), gare de Nanterre-Université.

Salle de la journée d'étude :

La journée d'étude aura lieu dans la salle D 212, au 2^e étage du bâtiment D.

Renseignements :

vdemont@u-paris10.fr
vincent.meyzie@u-paris10.fr

Journée d'étude organisée avec le soutien du CHI SCO, de l'Institut Historique allemand (Paris) et de l'Institut Français d'Histoire en Allemagne (Francfort-sur-le-Main)

La journée d'études a pour projet d'analyser les manières dont les élites urbaines du royaume de France et du Saint Empire parviennent à articuler des appartenances plurielles à l'époque moderne : sociales ou professionnelles par la détention de positions sources de notabilité ou d'honorabilité dans la ville, civiques par l'exercice de fonctions municipales dans les conseils ou les corps de villes, ou administratives par l'exercice de fonctions dans les institutions étatiques (laïques ou ecclésiastiques). L'interrogation portera à la fois sur les normes, les logiques et les modalités de ces articulations, ainsi que sur les évolutions des formes prises par celles-ci. La confrontation des logiques d'incorporation des villes ou des réseaux de villes dans des constructions territoriales plus vastes permet d'aller au-delà du constat des différences d'organisation des trames urbaines pour interroger l'intérêt commun des deux historiographies pour les processus de négociations entre pouvoirs locaux – et en particulier urbains – et pouvoirs étatiques supérieurs.

Il s'agit de prendre comme point de départ non les institutions urbaines ou étatiques en elles-mêmes, mais les groupes sociaux, les familles et les individus qui les peuplent, utilisent et jaugent de leurs potentialités, pour reconstituer et comprendre le fonctionnement de stratégies collectives. L'ensemble des sources et des méthodes permettant le développement de cette interrogation – de la saisie d'un groupe par la prosopographie à celle d'un individu par des ego-documents ou des écrits du for privé – sera pris en compte.

Trois modes d'articulation sont plus particulièrement envisagés : la conciliation harmonieuse d'appartenances multiples, jugées à même de se renforcer mutuellement ; la conciliation problématique d'appartenances multiples, malgré la perception des tensions et des conflits générés par celles-ci ; le renoncement d'élites urbaines à une pluralité d'appartenances au profit d'un repli sur l'une d'elles. Le premier mode comprend l'étude des situations où il est possible de concilier des appartenances socioprofessionnelles et municipales au service d'intérêts sociaux ou économiques convergents (qu'ils soient privés ou publics), comme chez les marchands conjuguant la défense de leurs intérêts économiques et celle d'un « bien commun ». On entend aussi par là l'analyse des situations caractérisées par une double appartenance civique et étatique permettant de renforcer la position sociale ou politique occupée au sein d'une ville ou d'intermédiaires entre celle-ci et un pouvoir territorial, comme chez les officiers « moyens » en France. L'interrogation peut aussi porter sur les âges, les positions familiales ou les contextes politiques (dans ou au-delà du cadre urbain) favorables à la diversification des appartenances. Elle peut enfin prendre en compte l'usage de marqueurs spatiaux (architecture, programmes iconographiques, armoiries, chapelles) dans l'affirmation de celles-ci. Le second mode comprend l'étude des situations où la pluralité d'appartenances est maintenue bien que les avantages économiques, sociaux ou politiques de cette conciliation ne soient plus perceptibles, ainsi que celles où ces appartenances sont jugées inconciliables par la société urbaine (du fait de conflits d'intérêts, d'abus d'autorité ou de dévoiement de celle-ci). L'interrogation peut ainsi porter sur l'importance des cultures urbaines, civiques et étatiques dans le maintien ou la critique d'appartenances multiples, en particulier dans les cas où celles-ci ne peuvent s'expliquer par une simple rentabilité sociale ou économique. Le troisième mode comprend l'étude des situations d'abandon (déclaré ou de fait) de l'une des appartenances, qu'il s'agisse d'un détachement de la sphère civique – mise en concurrence avec la sphère professionnelle – ou d'un investissement étatique exclusif, comme on l'observe souvent chez les fonctionnaires territoriaux en Allemagne. L'interrogation peut également porter sur la marge de liberté dont peuvent tirer partie les individus et les groupes dans un système de contraintes.